

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18874 - 73ÈME ANNÉE

Hommage demain à 10 heures au cimetière du centre-ville

10 décembre 1967 à Saint-André : la démocratie a la sauce coloniale dans toute sa splendeur

Depuis quelques jours, les lecteurs du site de "Témoignages" ont été alertés sur la commémoration de la date du 10 décembre 1967 à Saint-André. 50 ans ! Que s'est-il donc passé il y a 50 ans à Saint-André, pour que les militants saint-andréens du PCR se manifestent chaque année, régulièrement, à cette date ?



Tous les ans, un hommage est rendu sur la tombe d'Edouard Savigny, assassiné le 10 décembre 1967 à Saint-André.

Notre camarade, Paul Dennemont, l'a rappelé tous ces derniers jours avec clarté et sobriété : le 10 décembre 1967 a été l'illustration chimiquement pure de la pratique de la démocratie coloniale et tropicale selon les recettes éprouvées de ce bon Monsieur Michel Debré. En toute bonne démocratie revue à la sauce coloniale, chaque élection se devait de proposer aux suffrages des électeurs réunionnais le choix entre un candidat "national", fût-il un voleur patenté, dûment consacré par l'intervention officielle et préfectorale sur les ondes radio-télévisées, et un méchant candidat communiste - séparatiste, comme savait si bien le débiter, sans la moindre contradiction possible, cet autre illustre militant du pluralisme audiovisuel, Monsieur Jean Vincent-Dolor.

Journée de violences

Le 10 décembre 1967, après l'échec dans des conditions très significatives des pratiques de l'époque, le 24 sep-

tembre 1967, de la tentative de maintenir, envers et contre tout, l'ancien édile, « Gros-Jean » Ramassamy, l'administration préfectorale revint à la charge, abandonnant l'ancien, trop compromis par ses pratiques d'utilisation de nervis familiaux, pour se rabattre sur le nouveau chouchou de la cause "nationale", le Docteur Dubard. Et, comme en face se dressait la menace "séparatiste", incarnée par Paul Vergès, tous les moyens furent bons : menaces, pressions puis expulsion des mandataires de la liste communiste, comme nous l'a maintes fois raconté notre regretté camarade Adrien Larivière, dès le milieu de la matinée du 10 décembre. Plusieurs militants furent poursuivis et frappés, comme Clovis Janac ; mais le plus dramatique se produisit, lorsqu'un groupe de nervis dits "nationaux" - qu'est-ce que l'on n'a pas fait dans les plis du drapeau tricolore !! - avisa Edouard Savigny, modeste journaliste agricole qui avait eu, selon eux, « le tort » de prêter sa cour pour une réunion avec Paul Vergès. Rapidement rattrapé, il fut roué de coups à l'angle de la rue du Cimetière, s'écroula, puis fut transporté dans des conditions innommables jusqu'à sa modeste case de la Cité des Figues, à Mille-Roches, où il s'éteignit dans la soirée.

Impunité des coupables

Ce qui est aussi remarquable, c'est que, ainsi que nous l'avions montré il y a déjà plusieurs années, la presse de l'époque, à l'exception de "Témoignages", ne vit rien ; la "Justice", pas grand-chose, prononçant en 1968, à l'égard des auteurs de l'agression meurtrière contre Edouard Savigny, des peines d'une scandaleuse indulgence.

C'est à ce souvenir, dont certains se montrent aujourd'hui bien oubliés, que la section de Saint-André du PCR invite, en ce 10 décembre 2017.

Jean-Paul Ciret

Collectif d'associations contre la baisse des APL

Logement et emplois sont liés

Alain Didelot, président Associations familiales laïques, Frédéric Coulama, président de la Fédération des acteurs de la solidarité, Jean-Yves Sinimalé, président de Droit au logement La Réunion, dirigent des structures qui sont membres d'un collectif aux côtés de Chantiers école et de COORACE. Ils plaident pour un moratoire sur la suppression des emplois aidés, et participent à la mobilisation contre la baisse de l'APL organisée aujourd'hui sous le mot d'ordre #vivelapl.

Une personne doit avoir le droit à un emploi et à un logement pour pouvoir se maintenir dans la société. Or, la politique du gouvernement dans l'emploi et le logement a d'importantes conséquences pour les Réunionnais. Elles étaient le sujet de la conférence de presse organisée hier par les Associations familiales laïques, la Fédération des acteurs de la solidarité et le collectif Droit au logement.

Alain Didelot, président d'AFL, rappelle qu'outre la baisse des APL, les accédants à la propriété ne pourront plus bénéficier d'allocations logement, ce qui remet en cause la situation des plus modestes. Il souligne que l'ARMOS (association régionale des maîtres d'ouvrage sociaux) est très pessimiste quant aux effets de ces mesures, notamment dans la lutte contre l'habitat insalubre via les opérations RHI. Les RHI étaient payées en partie par l'APL, explique Alain Didelot, le risque est que les bénéficiaires ne soient plus solvables.

Tous les bailleurs sont inquiets, car les fonds pour la réhabilitation vont baisser. Les réhabilitations coûteront donc plus cher aux bailleurs, ce qui se traduira par des hausses de loyer pour les locataires. Frédéric Coulama revient sur le dossier des emplois aidés. La FAS veut alerter sur la disparition d'un modèle économique fiable, le milieu associatif, qui « coûte moins cher grâce à l'implication des bénévoles qui oeuvrent pour le bien collectif ». Frédéric Coulama indique qu'un collectif d'associations a été reçu par M. Borello, délégué interministériel à la vie associative. Si ce dernier leur a dit que les contrats aidés ne seront pas supprimés, le désengagement de l'État est tout de même

manifeste. Sa participation dans le co-financement de ces emplois va baisser. « Le résiduel à trouver pour les associations sera plus important. Cela met en cause leur survie », précise Frédéric Coulama qui rappelle que de nombreux jeunes n'ont pas d'emploi, tout comme les travailleurs qui arrivent à un âge avancé. « On est en train de faire disparaître un dispositif qui maintient La Réunion sur le plan de l'emploi ». Les contrats aidés ont été créés pour donner une dignité. Cela permet de travailler, de produire, « on n'a pas d'autre solution aujourd'hui ». Si une association sollicite une Mission locale pour un emploi d'avenir, ce n'est pas possible. S'il n'y a plus de réponse, que fait-on pour ces jeunes ?

Pour la question du logement, Jean-Yves Sinimalé relève « une incohérence totale ». 28.000 demandes de logement social sont dénombrées et « on construit sans tenir compte de la demande ». Il rappelle le plan logement outre-mer qui prévoyait 5.000 logements sociaux par an, la réalité est loin du compte. De plus, 6.300 Réunionnais vivent avec moins de 3 euros par jour. « On construit des logements qui ne sont pas en adéquation avec les revenus. Comme peut-on accéder à un loyer de 600 euros ? »

Il note malgré tout une avancée avec le droit au logement opposable (DALO). Depuis le 1er octobre, une personne devient prioritaire au bout de trois ans d'attente. L'accès au logement et à l'emploi sont liés.

Des emplois à pérenniser

Ces responsables associatifs demandent le maintien du même volume de contrats aidés jusqu'en 2019. Cela donnerait le temps de réfléchir avec toutes les personnes concernées à une alternative. Avec DAL, COORACE, et Chantiers école, AFL et FAS proposent également le maintien des CDD d'Insertion par l'économie, et du contrat à durée indéterminé solidaire.

Pour la pérennisation de ces emplois, l'éducation populaire est un secteur prometteur, car « les besoins sont immenses ». « On laisse

les jeunes dans les cités sans moyen de se cultiver autrement, cela crée de graves problèmes. Il y avait des MJC, des Foyers des jeunes, les associations d'éducation populaire ont du mal à survivre, c'est une régression », déplore Alain Didelot. Une autre possibilité de pérennisation est la reconquête des friches agricoles pour l'autosuffisance alimentaire. « Ces emplois auront un débouché productif, ils ont besoin d'une aide pour démarrer », poursuit le président d'AFL.

Baisser le coût de production des HLM

Au niveau du logement, DAL milite pour diminuer le coût de production supporté par le locataire. Jean-Yves Sinimalé estime que le prix de l'aménagement foncier n'est pas un argument suffisant pour justifier celui des loyers : « les bailleurs ont la LBU, le fonds de la Région pour aménager les terrains, les communes donnent la caution bancaire aux prêts de ces bailleurs. Ils ont tous les éléments pour faire des logements sociaux moins chers que ce qu'ils font aujourd'hui ».

Le DAL demande aussi de revoir le système des cautions, car la pression pèse trop sur les locataires.

À la différence du gouvernement qui restreint l'accès à la propriété, DAL propose une démarche opposée. Jean-Yves Sinimalé pense notamment aux familles qui paient un loyer depuis 30 ans pour le même appartement. Il plaide pour un dispositif tenant compte de cette ancienneté pour qu'elle diminue le montant du bien à acheter, calculé aujourd'hui en fonction du marché immobilier.

Et de conclure en rappelant que la pénurie de logement est un facteur du chômage massif à La Réunion. Car un logement construit, c'est plus d'un emploi assuré.

M.M.

Edito

Les élections en Corse, galop d'essai pour la nouvelle France ?

Le mandat du nouveau Président commence cette année par les élections en Corse pour installer l'Assemblée de Corse, qui seront suivies par le référendum d'autodétermination en Nouvelle Calédonie fin 2018. Ce sont 2 événements majeurs de sa mandature, mais dont Emmanuel Macron n'est pas l'initiateur. Quelles leçons va-t-il tirer pour les Assises des Outre-mer et avancer vers son «véhicule législatif unique» ?

Dimanche, on votera en Corse pour le 2e tour des élections territoriales. Afin de rassembler davantage l'électorat du premier tour et attirer les abstentionnistes, la tête de liste de la coalition victorieuse dimanche dernier, Gilles Siméoni, a déclaré «Nous avons besoin de tout le monde parce que nous avons un pays à reconstruire». Une telle déclaration appelle la classe politique française à saisir la main tendue.

La France n'ayant jamais été condamnée pour ses actes de guerre perpétrés sous la colonisation, son élite politique a cru qu'il fallait continuer la mission de civilisation et de pacification. Si la forme et la rhétorique ont pu changer, le fond est resté de marbre. L'intégration et l'assimilation sont les 2 mamelles des adeptes d'un seul pays : la France, une seule langue : le français, une seule culture : la gauloise. Or, le processus d'autodétermination en Nouvelle Calédonie et celui conduisant à l'Assemblée Corse montrent que la voie du respect des spécificités et de la confiance réciproque est possible. Des provocations réactionnaires de dernière minute ne sont pas à exclure, mais ne sont plus cré-

dibles.

La France n'ayant jamais fait le deuil de son empire colonial, son élite a étouffé toute volonté d'émancipation des "4 vieilles". On qualifiait ainsi la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion, car elles étaient des colonies de son premier empire, qui existait avant même l'annexion de la Corse. Après le vote du 19 mars 1946 abolissant le statut colonial des "4 vieilles" et le refus d'appliquer la loi, un vent d'émancipation a soufflé sur ces pays. Le Parti Socialiste Guyanais a été créé en 1956. Le Parti Communiste Martiniquais a vu le jour en 1957. Le Parti Progressiste Martiniquais et le Parti Communiste Guadeloupéen ont été fondés en 1958. Le Parti Communiste Réunionnais a clôturé la liste, en 1959.

Soixante ans après, La Réunion est qualifiée par l'Insee de "Département socialement hors norme". C'est un camouflet et une honte pour tous ceux qui, à Paris, ont combattu les mains tendues des colonisés et descendants d'esclaves, ces peuples qui avaient subi les conséquences de la mission civilisatrice de l'Occident. Les Réunionnais ont même été gratifiés d'un Premier ministre, battu dans sa circonscription en France, mais frauduleusement élu député à La Réunion ! Aujourd'hui, quels arguments disposent encore ces combattants d'arrière-garde pour contester une réalité historique qui a fini par s'imposer ? Dimanche, la Corse repensera la nouvelle France.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Tribune libre de Firose Gador

L'équipe municipale du Port rêve d'une opposition sans voix



Firose Gador.

A propos du dernier Conseil Municipal du Port de l'année 2017, le 5 décembre dernier, plusieurs informations méritent d'être connues de tous.

Tout d'abord, il est important de souligner que le maire Olivier Hoarau a une fâcheuse tendance à s'approprier le travail initié par d'autres. J'en veux pour exemple la motion contre la suppression de l'Allocation logement à l'accession que j'ai proposée lors du conseil municipal du 7 novembre dernier, et qui a été bottée en touche par le maire en précisant que cela sera examiné lors du prochain conseil. Le 5 décembre donc, il remet une motion à l'ensemble des conseillers municipaux... mais on s'aperçoit, à la lecture de celle-ci, qu'elle a été purement et simplement modifiée. Ce n'est pas très élégant et c'est surtout irrespectueux. Que fait-il du droit d'auteur ? Sous prétexte qu'il s'agit d'une motion proposée par l'élue de l'opposition que je suis, peut-il s'arroger le droit d'un tel détournement ?... Ce n'est ni plus ni moins que de l'appropriation du travail des autres.

Ensuite, au fil de ce conseil municipal, arrive la question de la révision du PLU. C'est un sujet majeur pour notre commune, car il s'agit des orientations en matière de dévelop-

pement sur le plan aménagement, économique, social... Je fais la remarque qu'en réalité les orientations proposées ne sont en aucune manière en rupture avec ce qui a été fait auparavant, bien que le maire Olivier Hoarau n'ait eu de cesse d'affirmer qu'« après 40 ans d'inertie, on va tourner la page, cap sur le renouveau » ! De toute évidence, ce n'est pas le cas... un peu d'enfumage par ici et un « coup de com' »



Le maire ne cesse de critiquer les 40 ans de direction communiste au Port, le PLU présenté reprend pourtant toutes les orientations de l'ancienne majorité municipale.

par là, voilà encore une fois la manière de s'approprier le travail des autres.

C'est à ce moment que plusieurs élus de la majorité se sont permis de s'élever contre mes interventions, trop nombreuses à leur goût, me reprochant de prendre trop souvent la parole en préparant mes interventions (sic), allant même jusqu'à parler d'"insultes" de la part de l'opposition. Ces élus, qui ne se gênent pas pour avoir eux-mêmes des écarts de langage à la limite de l'insulte, ne supportent pas de la part de l'opposition une position critique argumentée, ce qui est la base même de tout débat démocratique.

La censure que certains voudraient imposer ne doit pas avoir sa place au sein du conseil municipal. C'était surréaliste ce dernier conseil de l'année 2017... la majorité d'Olivier Hoarau souhaiterait-elle avoir une opposition sans voix, de « parl pa », une opposition muette assignée au silence ?

Eh bien, je me permets de dire à cette majorité municipale du Port : « Ne prenez pas vos rêves pour des réalités ».

Firose Gador
Conseillère municipale du Port

La « prime de Noël » arrivera à partir du 15 décembre à La Réunion

22 millions d'euros grâce aux plus pauvres

À partir du 15 décembre, les Réunionnais contraints de vivre avec le RSA auront droit à une prime de fin d'année. Ils sont tous sous le seuil de pauvreté. Cette prime va rapporter 22 millions d'euros à l'économie réunionnaise.

La Caisse d'allocation familiale a annoncé hier le versement à compter du 15 décembre de la prime de fin d'année aux personnes qui survivent avec le RSA. Elle est versée à 92.000 personnes. C'est un indicateur de l'urgence sociale de La Réunion. En effet, elle concerne près d'un Réunionnais sur huit, ce qui signifie que cette proportion de la population en âge de travailler ne survit que grâce à un revenu minimum.

D'un montant de 152 euros pour une personne seule, augmentant ensuite en fonction de la composition de la

famille, cette « prime de Noël » va contribuer à l'économie réunionnaise. En effet, la situation extrêmement précaire de ces compatriotes va transférer la plus grande partie de cette somme, si ce n'est la totalité, vers la consommation.

Ce sont ainsi 22 millions d'euros qui vont arriver dans les jours qui viennent à La Réunion grâce aux pauvres. Cette prime est le résultat des luttes menées pour obtenir l'égalité sociale. Cette bataille conduite notamment par le Parti communiste réunionnais a permis aux plus pauvres d'obtenir l'égalité

avec la France dans le domaine des prestations sociales. Elle arrive au moment où les commerçants réalisent leurs plus importants chiffres d'affaires.

Les pauvres vont donc contribuer de manière importante à l'économie de notre île. Nul doute que cette prime de fin d'année est attendue avec impatience par une grande partie de la population par ceux qui y ont droit, mais aussi par les acteurs économiques.

M.M.

Communiqué de la CAF de La Réunion

La « prime de Noël » versée à 92.000 personnes

La Prime exceptionnelle de fin d'année sera versée aux bénéficiaires du RSA à partir du vendredi 15 décembre 2017. Le dispositif de prime exceptionnelle de fin d'année (dénommé également « prime de Noël ») est reconduit au titre de l'année 2017.

Peuvent en bénéficier, les allocataires, bénéficiaires au titre du mois de novembre ou à défaut de décembre 2017 d'un droit au RSA : il peut s'agir d'un droit au RSA y compris majoré ou au RSA jeunes.

La prime sera versée à partir du vendredi 15 décembre 2017 sur le compte bancaire ou postal des allocataires éligibles à la prime au titre du mois de novembre 2017.

Pour les allocataires éligibles au titre du mois de décembre 2017, le paiement aura lieu au début du mois de janvier 2018.

Compte tenu des délais bancaires, les prestations sont disponibles sur les comptes 1 à 3 jours après leur versement par la CAF.

Le paiement se fait automatiquement sur le compte des allocataires.

Il n'y a aucune démarche à faire auprès de la CAF.

La prime de fin d'année concerne 93 000 allocataires pour un montant de 22 millions d'euros.

Une seule prime est due par foyer ».

Composition du foyer	Montants en euros
Personne seule	152,45
2 personnes :	
- personne seule avec un enfant	228,67
- ou couple sans enfant	
3 personnes :	
- personne seule avec deux enfants	274,41
- ou couple avec un enfant	
4 personnes :	
- personne seule avec trois enfants	320,20
- couple avec deux enfants	320,14
5 personnes :	
- personne seule avec quatre enfants	396,37
- couple avec trois enfants	381,12
6 personnes :	
- personne seule avec cinq enfants	457,35
- couple avec quatre enfants	442,10
Par personne supplémentaire	60,99

Biodiversité marine et côtière

Le rapport de l'état des récifs coralliens de la région de l'océan Indien occidental présenté à Nairobi

Le premier rapport sur l'état des récifs coralliens dans l'océan Indien occidental (OIO) a officiellement été présenté hier (9 décembre) à Nairobi, Kenya, en marge de l'Assemblée générale de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI). Ce rapport a été élaboré grâce au concours de la Commission de l'océan Indien (COI), à travers son projet Biodiversité financé par l'Union européenne.

Reconnaissant les valeurs socio-économiques et écologiques importantes des récifs coralliens et des écosystèmes associés, les pays de l'OIO (Afrique du Sud, Comores, France/Réunion, Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles, Somalie et Tanzanie), par le biais de cadres de coopération régionale (Commission de l'océan Indien, Convention de Nairobi), se sont alignés sur (ICRI) pour tenter de fournir des solutions en vue d'aider à gérer et à conserver ces écosystèmes. Cette dynamique régionale comprend notamment un cadre régional pour surveiller et rendre compte de l'état des récifs coralliens par le biais du Réseau mondial de surveillance des coraux (GCRMN).

« C'est à la fois une bonne analyse scientifique des tendances de l'état de santé des récifs coralliens et une excellente proposition de recommandations applicables dans la gestion des récifs et écosystèmes associés » a déclaré Dr Judith Nyunja, Chercheur scientifique principal au Kenya Wildlife Service (KWS).

Elle ajoute que « la situation est relativement stable après le blanchissement de 1998 qui a occasionné des pertes de l'ordre de 25 %, contre seulement 10 % après le blanchissement des récifs de 2016, laissent espérer une possibilité de sauvegarde des récifs si des mesures de gestion très actives sont prises ».

Les récifs mauriciens parmi les plus touchés

Ce rapport, produit à travers le programme Biodiversité, présente la dernière compilation et l'évaluation quantitative des données sur la santé des récifs coralliens par les réseaux de surveillance régionaux dans l'OIO, s'ajoutant aux précédents rapports GCRMN publiés de 1999 à 2008.

« C'est une fierté pour la COI d'avoir édité ce rapport qui n'aurait pas vu le jour sans les précieuses contributions d'institutions et d'ONGs nationales et régionales ainsi que celle d'individus passionnés par la conservation des récifs » a souligné M. Said Ahamada.

« J'encourage les partenaires à poursuivre leur appui au réseau récif régional dont je tiens à saluer le dynamisme et la motivation malgré les défis » a-t-il ajouté.

L'objectif de cette publication est de fournir des informations actualisées sur l'état des récifs coralliens dans la région, y compris l'impact d'un des plus importants blanchissements des coraux en 2016.

Ce rapport explique, entre autres, les facteurs de changement régionaux et comment ils évoluent au cours des prochaines années pour aider les pays dans la planification des impacts et la régénération des récifs coralliens.

Les résultats indiquent que plus d'un tiers des sites ont été sévèrement affectés par le blanchissement

avec un pic entre avril et mai 2016. Dans la région, les Seychelles ont été les plus touchées par ce phénomène, suivies par la Tanzanie et l'île Maurice.

Programme Biodiversité

Mis en œuvre par la COI et financé par l'Union européenne, le programme Biodiversité soutient plusieurs initiatives régionales dans la gestion de nos récifs. Cela porte essentiellement sur les renforcements de capacités nationales et régionales relatives au suivi du blanchissement des coraux, à l'identification des maladies coralliennes, mais aussi à l'évaluation d'impacts post-blanchissement, aux Comores, au Kenya, à Madagascar, à Maurice, aux Seychelles et en Tanzanie/Zanzibar.

En veillant sur leurs récifs depuis bientôt 20 ans, les pays de la région contribuent à l'atteinte de l'Objectif de développement durable (ODD) n°14 des Nations Unies ainsi qu'à l'objectif d'Aichi n°11 de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Le premier encourage conserver et exploiter de manière durable les océans et les mers aux fins du développement durable, tandis que le second fixe que 10 % des aires marines protégées dans le monde soient efficacement gérées d'ici 2020.

Malgré une industrie céréalière en plein essor

L'Indice FAO des prix des produits alimentaires baisse en novembre

Selon le dernier Indice des prix des produits alimentaires, publié ce jeudi, les prix mondiaux des produits alimentaires ont légèrement baissé en novembre, tandis que la baisse des prix des produits laitiers a permis de compenser la hausse des cotations pour le sucre et les huiles végétales.

L'Indice affichait une moyenne de 175,8 points en novembre, soit une baisse de 0,5 pour cent par rapport au mois précédent, mais en hausse de 2,3 pour cent par rapport à la même période l'année dernière. La FAO a également revu à la hausse ses prévisions concernant les approvisionnements céréaliers mondiaux et s'attend maintenant à ce que les réserves céréalières atteignent environ 3 331 millions de tonnes, soit un niveau record. L'Indice FAO des prix des produits alimentaires est un indice pondéré par les échanges commerciaux qui permet de suivre l'évolution mensuelle des principaux groupes de produits alimentaires.

Hausse de 4,5 % de l'indice du sucre

La baisse de novembre s'explique par la baisse de 4,9 pour cent de l'Indice FAO des prix des produits laitiers, tandis que les cotations pour le beurre, le fromage, la poudre de lait écrémé et la poudre de lait entier ont diminué. L'Indice FAO du prix du sucre a par contre augmenté de 4,5 pour cent au cours du mois, principalement en raison des exportations en pro-

venance du Brésil et des inquiétudes suscitées par une éventuelle hausse des prix des huiles qui entraînerait une production plus importante d'éthanol.

L'Indice FAO des prix des huiles végétales a également augmenté d'1,2 pour cent pendant le mois, stimulé par la hausse des prix de l'huile de soja, tandis que l'huile de palme a perdu de sa valeur, en raison de stocks plus importants que prévu en Malaisie. Celui du prix de la viande est resté globalement inchangé, tandis que les prix de la viande bovine ont augmenté et que les cotations pour la viande porcine ont diminué.

L'Indice FAO des prix des céréales a enregistré une légère augmentation en novembre, grâce à une hausse d'1,1 pour cent des cotations internationales pour le riz.

Niveau record des stocks de céréales

La FAO a nettement revu à la hausse ses prévisions concernant la production mondiale céréalière pour lui faire atteindre 2 627 millions de tonnes, soit près de 13,4 millions de tonnes en plus que les projections avancées en octobre. Pour la ma-

jeure partie, cette hausse s'explique par des estimations tablant sur des rendements de maïs plus conséquents aux Etats-Unis et par une hausse importante des plantations de maïs en Indonésie.

La production mondiale de blé devrait atteindre 754,8 millions de tonnes, tandis que la production de riz devrait atteindre les 500,8 millions de tonnes, soit juste en-deçà des niveaux record enregistrés en 2016.

L'utilisation mondiale de céréales devrait augmenter d'1,2 pour cent au cours de la saison 2017/18, pour atteindre les 2 599 millions de tonnes, avec plus de riz et de blé destinés directement à la consommation humaine et plus de céréales secondaires utilisées pour nourrir les animaux.

Selon la dernière projection de la FAO, les stocks mondiaux de céréales devraient augmenter pour atteindre un niveau record de 726 millions de tonnes. Les stocks de blé et de maïs devraient tous les deux également atteindre des niveaux records.

Les gros stocks devraient, quant à eux, permettre de faire augmenter le ratio stock-utilisation des céréales de 27,3 pour cent d'ici la fin de la saison 2017/18, pour lui faire atteindre son plus haut niveau en l'espace de 16 ans.

In kozman pou la rout

« Anprète pa la min out frèr pou grate aou ! »

Kozman konmsa néna in pé dann tout lang mé désèrtènn foi, i di sa in pé pli kriman. Fransh vérité i aparète in pé bizar anprète la min son frèr é anplis pou fé in drol de travaye, si zot i konpran amoin bien. An touléka, la pa pou fé bann z'aksyon bien poli, bien élégan, bien korèk. An kontrèr sé pou fé dé shoz inkorèk é kan i di inkorèk sé sinploman in zès demoun malélvé, in pé grosyé, in pé koné pa viv. Pètète galman konm i di, in pé malonète konm fé pass la min dann sak demoun pou trap sak i trènn par si par la. Mi lèss azot réfléshi la dsi pou zot konprann in pé lo sans provèrb la. Ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Otè

Inn shans pou kisa o fète !

Souvan dé foi, ou i antann l'outremer sé in shans pou La Frans é mi tienbo de dir in kozman konmsa i fatig mon tété. Pou kosa ?

Dabor, si mi rapèl bien listoir bann péi l'outremèr la touzour égzis rant sak in pé i apèl la métropol épi bann péi l'outremèr in rolasyon linégalité é nou rényoné, nou demoun l'outremèr l'inégalité sa in n'afèr i bote pa nou ditou.

Zot i vé inndé légzanp ? Ala ! La Frans la inpoz anou l'ésklavaz avèk son kode noir kolbèr. Èl la inpoz anou lo rétablisman l'ésklavaz dopi 1794 ziska 1848 : vlan ! Sinkant katran l'ésklavaz anplis. Arzout èk sa son l'ord kolonyal : fé in sinp klou lété défandi pou nou. A bien sir l'ané 1946 la vote la loi Vergès Lépèrvanche dsi mé èl la rotard l'égalité pandan plis siikant z'ané.

Arzout èk sa èl la rofiz anou la libèrté épi la résponsabilité. Dopu 1959 ziska zordi i fé talèr soisant z'ané. Konm èl la rofiz bann péi l'afrik in l'indépendans konm k'i fo kisoï pou la moné, avèk so salté d'fran Cfa, kisoï pou z'ot bann rosours, kisoï dsi lo poinnvizé l'égalité dann lo komèrs. Kisoï ankor in ta d'zafèr, i kol pa di tou pou moïn konm pou in bonpé d'moun bann péi l'outremèr.

Donk mi souète a zamé, i bani dann nout langaz l'outremèr in shans pou La Frans. Sak ni vé sé d'ète in shans pou nou, dann in rolasyon l'égalité, la résponsabilité avèk anplis lo z'éskiz ni mérité par raport la shèr é dous Frans. Mi di nou, mé mi vé dir tout bann péi l'outromèr i mérite zot i vé sansa zot i vé pa.

A bon ! Zot i domann anou la rokonésans. La rokonésans ? Pou kosa ? Par raport la trète épi l'ésklavaz, par raport l'angazis ? Par raport nout non dévlopman ? Par raport in sistèm bankal ki transform anou an départman atipik. Par raport in sistèm i fo ni bataye san fin pou an avoir droi nout kiltir ? La rokonésans pou 125000 ilétre nou néna koméla. Pou anrishi bann konpagni kolonyal. Pou fé rès aou dann l'infantilizasyon ?

La rokonésans ? I fo mète tout z'afèr dsi balans. Lo positif, avèk lo négatif épi tout in tram trin d'mézir pou fé rant anou plin pyé dann la modèrnité. Pou fé ansort l'outremèr i dovien in shans pou l'outromèr é pa solman pou La Frans. Konmsa ni konpran la vi.

Justin